

révéla l'une des principales sources de ravitaillement*. Grâce à ces réalisations et à la politique constructive de ses représentants aux nombreuses conférences internationales tenues à la fin de la guerre et par la suite, le Canada a fini par être considéré comme une "Puissance moyenne".

Cette nouvelle situation se traduisit par l'expansion rapide de la représentation canadienne à l'étranger. Sitôt la guerre déclarée, il fut décidé d'envoyer des hauts commissaires en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et en Irlande. De semblables dispositions furent prises à l'égard de l'Inde et du Pakistan après la guerre. Le Canada conclut aussi des échanges avec ses alliés, d'abord en accréditant le major-général Georges-P. Vanier comme ministre auprès des gouvernements alliés établis à Londres et en envoyant des ministres dans les capitales de temps de guerre de la Chine et de l'U.R.S.S. Durant le conflit, des pays neutres comme la Suède et la Turquie envoyèrent également des ministres à Ottawa avec l'entente que le Canada ferait de même une fois la paix rétablie. Des missions furent ouvertes durant la guerre en Argentine, au Brésil, au Chili, à Cuba, au Mexique et au Pérou afin d'accentuer la solidarité de l'hémisphère occidental aux yeux des puissances de l'Axe et aussi pour encourager davantage les échanges commerciaux avec l'Amérique latine. Aucune autre mission n'a été créée depuis sur ce continent, mais un consulat général a été établi au Venezuela. L'Uruguay maintient une légation à Ottawa depuis 1947. En 1943, la première mission canadienne (aux États-Unis) était élevée au rang d'ambassade et, depuis, la plupart des missions du pays à l'étranger ont subi la même transformation. Bien que, pour diverses raisons, des consulats aient été établis durant la guerre au Groenland et à Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi qu'un consulat général à New-York, ce n'est qu'en 1947 qu'une division consulaire fut organisée dans le ministère. Depuis lors, outre six consulats aux États-Unis, la nouvelle division dirige des bureaux établis au Brésil, en Chine, en Allemagne, aux Philippines et au Venezuela. A la fin de 1951, le Canada comptait des ambassades dans huit pays, des légations dans huit autres, des hauts commissariats dans six ainsi que des missions d'un caractère spécial à Tokyo et à Berlin ou, encore, accréditées auprès de l'Organisation des Nations Unies à New-York et à Genève et, à Paris, auprès de l'Organisation de la coopération économique pour l'Europe. Les représentants diplomatiques du Canada en Belgique, en Norvège et en Suède sont aussi accrédités auprès du Luxembourg, de l'Islande et de la Finlande où, présentement, le Canada n'a pas de légation. En janvier 1952, le Canada et le Portugal sont convenus de nouer des relations diplomatiques, geste d'autant plus facile que tous deux sont membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Ces bureaux ainsi que l'administration centrale à Ottawa nécessitent l'emploi de plus de 250 agents du service extérieur, les chefs de mission compris.

Mais les diplomates, les consuls et les Commissaires du commerce, établis dans près d'une cinquantaine de pays, ne sont pas les seuls représentants du Canada à l'étranger. Par leur présence en Corée, en Allemagne, en France et au Royaume-Uni, les soldats, aviateurs et marins canadiens prouvent de façon manifeste que la nation est prête à faire sa part pour combattre ou prévenir l'agression en Asie ou en Europe. L'envoi de techniciens experts dans les pays insuffisamment développés, soit à la demande des Nations Unies, soit en conformité du Plan de Colombo, ainsi que la levée de fonds pour hâter le redressement économique outre-mer prouvent également que le Canada veut collaborer à l'édification d'un monde plus heureux et où les conditions de vie seront meilleures.

* Voir "Rôle du Canada dans le secours et le rétablissement des territoires occupés", *Annuaire de 1945*, pp. 85-91.